

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONTRAT DE PLAN

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

<p>Conseil régional Réunion des 7 et 8 octobre 2004</p>

Intervention de Josiane Corbic **Bilan d'exécution du Contrat de plan Etat-Région**

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

A plus de la moitié de l'exécution du contrat de plan 2000-2006, nous avons de quoi être inquiets quant à la réalisation effective des engagements pris par l'Etat.

Avec, un taux d'exécution de seulement 43,8% des crédits engagés, sur les quatre premières années, dont 42,6% en ce qui concerne l'Etat, soit 403,12 millions d'euros, nous sommes loin du compte.

La Région est parfois allée au-delà de ses engagements, ce qui fait qu'elle atteint 53,3% de taux d'exécution, se rapprochant ainsi des 57% qui auraient dû être engagés sur la période.

Dans un contexte de restriction budgétaire, nous souhaitons donc tout d'abord insister pour que l'Etat tienne ses engagements envers les Bretonnes et les Bretons.

Leur attente est particulièrement forte en ce qui concerne les engagements les plus lourds, que notre Région considère comme prioritaires.

Cela est particulièrement vrai pour le désenclavement de la Bretagne. Or, seulement 36,3% ont été engagés sur le ferroviaire et 33,7% pour les routes.

Pour 2004, il semble que la situation ne soit pas brillante avec des gels importants de crédits.

Le volet agricole et agroalimentaire n'est guère mieux loti avec 39% de réalisation, ce qui constitue un retard considérable pour un secteur vital pour notre région.

Nous attendons aussi un engagement d'un autre niveau en ce qui concerne l'hébergement des personnes âgées.

Tout le monde sait que les besoins sont très importants en rénovation et en création d'établissements pour personnes dépendantes, notamment.

Pourtant, le rapport indique qu'en raison de retards dans la mise en place des crédits de l'Etat, on atteint seulement 2,1% des 45 millions d'euros prévus pour la modernisation des établissements.

Au-delà des établissements pour personnes âgées, le secteur sanitaire et social est particulièrement mal loti, à cette étape du Contrat de plan.

Ainsi pour le programme 9, qui concerne la cohésion sociale, 36,4% seulement des crédits ont été engagés.

Pourtant ce programme touche des domaines essentiels, comme la politique de la ville, le logement.

Cette faible consommation des crédits est donc difficile à comprendre et à admettre.

Peut-être, dans le domaine du logement, faut-il revoir les actions prévues, pour mieux coller aux nouvelles orientations régionales. Repenser par exemple le volet foncier en lien avec la création d'un établissement public régional.

En conclusion, alors que la décentralisation franchit une nouvelle étape, ce bilan augure mal de la volonté de l'Etat à tenir ses promesses.

D'autant qu'aujourd'hui tous les services publics sont actuellement touchés par des restructurations entraînant des suppressions de postes, des suppressions de services, alors qu'il faudrait les maintenir, les développer partout sur le territoire.

Les régions ne doivent pas faire les frais des critères de convergence de l'Europe libérale.